

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)
Date d'émission: 11/04/2025 Date de révision: 11/04/2025

Remplace la fiche: 07/21/2025 Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	Fire Finish 60+ CFP-SP WB
Code du produit	BU Fire Protection

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2201 Bristol Circle
Suite 700
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario
Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009
ca-sales@hilti.com

Service établissant la fiche technique

Hilti AG
Feldkircher Strasse 100
FL 9494 Schaan
Liechtenstein
T +423 234 2111
product.compliance-fire.protection@hilti.com

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number) GBK/Infotrac ID 101022 (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Cancérogénicité, Catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition répétée, Catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (système urinaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Mention d'avertissement (GHS CA)	Attention
Mentions de danger (GHS CA)	H351 - Susceptible de provoquer le cancer H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (système urinaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. P260 - Ne pas respirer les brouillards.
Conseils de prudence (GHS CA)	P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
mélamine	1,3,5-triazine- 2,4,6-triamine; mélamine 2,4,6-triamino- 1,3,5-triazine / mélamine / triamino-2,4,6- triazine-1,3,5 / tricyanamide	N° CAS: 108-78-1	5 - 15	Canc. 2, H351 Repr. 2, H361 TSOC ER 2, H373
Dioxyde de titane	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	N° CAS: 13463-67-7	1 - 10	Non classé
pentaerythritol	2,2- bis(hydroxyméthyl)1,3-propanediol / PE (=pentaérythrite) / pentaérythritol / tétrakis(hydroxym éthyl)méthane	N° CAS: 115-77-5	5 – 10	Non classé

Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

kaolin	AF950 / altowhite / altowhites / anauxite / andalusite / argilla / argilla alba / asp / asp 400P / asp-nc / barden clay / bentone / blue ridge / bolus / bolus alba / BUCA / C.I.77004 / catalpo / catalpo X1 / china clay / clay / clay 347 / clay filtrol 1 / clay glomax IL / clay hydrite R / clay processed pembina 130 / continental (=kaolin) / cornish clay / cyanite / devolite / dickite / dixie (=kaolin) / electros / emathlite / endellite / fitrol / fitrol desiccite 25 / glomax / grade B / grade E / hydrite / kao-gel / kaolin / kaolin clay / kaolin clay AC-3 / kaolin clay hydrosperse huber / kaolin colloidal / kaopaous / kaophills-2 / kochite / langford / light kaolin / mcnamee / mullite / myelin / nacrite / newtonite / osmo kaolin / par / parclay / peerless (=kaolin) / pencil stone / pharmolin / pipeclay / porcelain clay / porcelain earth / pyrax A / pyrax	N° CAS: 1332-58-7	< 5	Non classé
--------	--	-------------------	-----	------------

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	ABB / pyrax B / pyrax HS / pyrax RG 1/4 / pyrax RG 140 / pyrax RG 16 / pyrax RG 200 / pyrax RG 3/8 / pyrax WA / pyrophyllite / satintone(=kaolin) / sillikolloid / sillimanite / sillitin N82 / sillitin N85 / sillitin N89 / sillitin Z86 / snow tex / SP33 / speswhite china clay / stockalite / suprex / takizolit / takizolite / termierite / ton / translink 445 (=kaolin) / translink 555 (=kaolin) / translink hf-900 (=kaolin) / ultralink / veecote / white bole / X2720			

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux

et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver abondamment à l'eau/.... En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir les instructions

complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation. Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En

cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Traitements symptomatiques.
----------------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Sable. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'incendie	Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
-------------------	---

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle, Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13



Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Garder sous clef.
Produits incompatibles	Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles	Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
Matériaux d'emballage	Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
VEMP	10 mg/m ³ Td
Notations et remarques	Note 1: The standard corresponds to dust containing no asbestos and the percentage in crystalline silica is less than 1%
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	10 mg/m ³ Total dust 3 mg/m ³ Respirable fraction
Notations et remarques	IARC group 2B carcinogen



Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	0,2 mg/m ³ (Nanoscale particles. R - Repirable particulate matter) 2,5 mg/m ³ (Finescale particles. R - Repirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: LRT irr; pneumoconiosis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	LRT irr
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	0,2 mg/m ³ (Nanoscale particles. R - Repirable particulate matter) 2,5 mg/m ³ (Finescale particles. R - Repirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: LRT irr; pneumoconiosis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	0,2 mg/m ³ (Nanoscale particles. R - Repirable particulate matter) 2,5 mg/m ³ (Finescale particles. R - Repirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: LRT irr; pneumoconiosis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nunavut) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-090-2024)



Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
LEMT LMPT	10 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Act, R.S.O. 1990, c. O.1 - R.R.O. 1990, Reg. 833: Control of exposure to biological or chemical agents
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	0,2 mg/m ³ (Nanoscale particles. R - Repirable particulate matter) 2,5 mg/m ³ (Finescale particles. R - Repirable particulate matter)
Notations et remarques	TLV® Basis: LRT irr; pneumoconiosis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Saskatchewan) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Titanium dioxide
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
pentaerythritol (115-77-5)	
Canada (Alberta) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
VEMP	10 mg/m ³
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³ Total dust 3 mg/m ³ Respirable fraction
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³



Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Notations et remarques	TLV® Basis: GI irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: GI irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: GI irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Nunavut) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³
OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-013-2020)
Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
LEMT LMPT	10 mg/m ³
Référence réglementaire	Ontario Occupational Exposure Limits under Regulation 833
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³
Notations et remarques	TLV® Basis: GI irr
Référence réglementaire	ACGIH 2023
Canada (Saskatchewan) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Pentaerythritol
OEL TWA	10 mg/m ³

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

OEL STEL	20 mg/m ³
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10
mélamine (108-78-1)	
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Melamine
Notations et remarques	IARC group 2B carcinogen
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Indications complémentaires	Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Vêtements de protection. Lunettes de protection. Gants. Eviter toute exposition inutile.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Utiliser des vêtements protective

Protection des mains:

Porter des gants de protection.

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire:

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié. [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Symbol(s) de l'équipement de protection individuelle:



Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Pâteux.
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	7,5 – 8,6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 150 °C
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,1 – 1,44 g/cm³
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	10431,756 – < 31748,823 mm²/s
Viscosité, dynamique	15000 – 35000 mPa·s
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Non établi.
Possibilité de réactions dangereuses	Non établi.
Conditions à éviter	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
------------------------	------------

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 orale	> 5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 6,82 mg/l/4h
pentaerythritol (115-77-5)	
DL50 orale rat	> 5110 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402, 24 h, Lapin, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 5,15 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Inhalation (poussières))
mélamine (108-78-1)	
DL50 orale rat	3161 – 3828 mg/kg de poids corporel (Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 orale	3160 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg (Lapin, Valeur expérimentale, Dermique)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,19 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle / femelle, Valeur expérimentale, Inhalation (aérosol))
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,19 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: 7,5 – 8,6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: 7,5 – 8,6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
mélamine (108-78-1)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes (système urinaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
mélamine (108-78-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Danger par aspiration	Non classé
Fire Finish 60+	CFP-SP WB
Viscosité, cinématique	10431,756 – < 31748,823 mm ² /s
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

pentaerythritol (115-77-5)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 203, 96 h, Oryzias latipes, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Létal)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 202, 24 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Locomotion)
CE50 72h - Algues [1]	> 1000 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Taux de croissance)

mélamine (108-78-1)	
CL50 - Poisson [1]	> 3000 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
CE50 - Crustacés [1]	200 mg/l (EPA OPP 72-2, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Locomotion)
CEr50 algues	196 mg/l
CE50 96h - Algues [1]	325 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
NOEC chronique poisson	5,1 mg/l
NOEC chronique crustacé	11 mg/l
NOEC chronique algues	31 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Fire Finish 60+	CFP-SP WB
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)
DThO	Sans objet (inorganique)
pentaerythritol (115-77-5)	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,067 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,38 g O ₂ /g substance
DThO	1,41 g O ₂ /g substance
kaolin (1332-58-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)
mélamine (108-78-1)	
Non rapidement dégradable	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
DThO	3,04 g O ₂ /g substance
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
Fire Finish 60+ CFP-SP WB	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
pentaerythritol (115-77-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
BCF - Poisson [1]	0,3 – 2 (OCDE 305, 6 semaine(s), Cyprinus carpio, Système à courant, Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,7 (Valeur expérimentale, OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : méthode par agitation en flacon, 23 °C)
kaolin (1332-58-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
mélamine (108-78-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

mélamine (108-78-1)	
BCF - Poisson [1]	0,05 – 0,11 (72 h, <i>Oncorhynchus mykiss</i> , Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,22 (Valeur expérimentale, OCDE 107 : Coefficient de partage (n-octanol/eau) : méthode par agitation en flacon, 22 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
pentaerythritol (115-77-5)	
Tension superficielle	71 mN/m (20 °C, 1 g/l)
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
kaolin (1332-58-7)	
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.
mélamine (108-78-1)	
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1,51 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA



Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Fire Finish 60+	CFP-SP WB
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
pentaerythritol (115-77-5)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	



Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

kaolin (1332-58-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

mélamine (108-78-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission 11-04-2025
Date de révision 11-04-2025
Remplace la fiche 07-21-2025

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			SOR/2015-17, Hazardous Products Regulations (HPR)

Sources des données

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Abréviations et acronymes:	
ACGIH	Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
CSA	Évaluation de la sécurité chimique

Fire Finish 60+ CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Abréviations et acronymes:	
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
PE	Perturbateur endocrinien
EN	Norme européenne
CED	Catalogue européen des déchets
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
Log Kow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)
Log Pow	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)
MAK	Concentration maximale sur le lieu de travail
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
OSHA	Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
EPI	Équipements de protection individuelle
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
FT	Fonction technique
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
TWA	Moyenne pondérée en temps



Fire Finish 60+

CFP-SP WB

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Abréviations et acronymes:	
COV	Composés organiques volatiles
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
UFI	Identifiant unique de formulation

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.